



Compte-rendu de l'Audience l'ESPE/SNUipp-FSU FSU 06

Présents pour l'ESPE : Mme Fulcheri, M. Poinat

Présents pour le SNUipp-FSU : Mme Cortambert, M. Jean, Mme

1) Introduction générale :

ESPE : A partir de la rentrée 2018, une nouvelle offre de formation dès la licence va être mise en place. La réflexion est actuellement en cours (des parcours enseignements pourront être proposés pour certaines licences). Ainsi la formation pourrait commencer beaucoup plus tôt avec des stages d'observations plus nombreux en amont du M1 et du concours de recrutement.

2) Retour sur la formation initiale et ses conditions :

SNUipp-FSU : Les PFSE ont fait remonter un certain nombre de préoccupations d'où l'entretien de ce jour.

Les conditions de formation sont mal vécues par l'ensemble des PFSE. Un épuisement dû à l'alternance 3 semaines/3 semaines, la quantité des dossiers à rendre, le manque d'anticipation par rapport aux travaux demandés, le nombre de visites...

Conditions d'entrée dans le métier très difficiles, il y a encore des choses à faire pour améliorer cette formation. Nous savons bien que la volonté est une formation de qualité et qui puisse répondre aux besoins, il y a eu des avancées depuis sa mise en place il y a 3 ans mais beaucoup reste à faire.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a dans un premier temps initié une pétition. Suivant les réponses apportées, le SNUipp-FSU ne s'interdira aucune forme d'action.

Ces conditions difficiles d'entrée dans le métier seront abordées en CAPD (Commission Administrative Paritaire Départemental).

ESPE : a du mal à évaluer le niveau de satisfaction des PFSE par rapport à la formation. Il indique qu'un questionnaire de satisfaction (détaillé par matière) est mené auprès des M1 et M2 en fin d'année de formation depuis 2 ans. Il en ressortirait que les étudiants sont dans l'ensemble satisfaits tout du moins le taux de satisfaction augmente depuis 2 ans.

Le directeur de l'ESPE explique sa volonté d'écouter les stagiaires afin d'améliorer et prendre en compte leurs remarques.

Dans chaque groupe, des délégués peuvent être reçus par les professeurs et directeur de site. Des moments d'échanges existent tout au long de l'année. L'épuisement n'est pas uniquement lié à la formation à l'ESPE, mais aussi au fait d'être en responsabilité d'une classe.

L'ESPE a conscience que l'année de PFSE est compliquée, des mesures ont été prises :

- * Modalités d'alternance les plus favorables (éviter le 1j/1j) avec de vagues de 3 semaines.
- * Suppression des semestres (l'année est annualisée) pour éviter les partiels de semestre.
- * Prévoir le maximum de contrôle continu pour éviter les écrits terminaux (remise de dossier, en lien avec ce qu'il se passe dans la classe)

SNUipp-FSU : concernant la formation pourquoi ne pas prévoir une réunion avec des représentants des usagers, PEMF, PESPE, direction de l'ESPE et représentants syndicaux pour co-construire une maquette de formation ?

ESPE : Pour chaque discipline il y a une réunion en fin d'année avec les PEMF qui vont dispensés les enseignements auprès des PFSE (mis en place depuis un an). La création d'un conseil de

perfectionnement (responsables de formation, responsables de sites, 1 délégué étudiant par site, 1 PEMF par site, 1 enseignant par site), va voir le jour, son but sera de faire un bilan de l'année.

SNUipp-FSU: Quelle est la place des représentants du personnels dans ces conseils ?

ESPE : Demande à formuler auprès de la présidente du conseil d'école (Mme Gourdet Geneviève) pour le Conseil d'Ecole de l'ESPE.

SNUipp-FSU : Au sujet de la formation en générale, il manque un calendrier clair ainsi que les attendus dans chaque domaine concernant les modalités d'évaluation. Par exemple, pour le mémoire certains stagiaires n'avaient pas rencontré leur tuteur en janvier. Autre exemple, les modalités d'évaluation en Sciences, langue, tronc commune et arts plastiques ont été connues tard ou pire pas encore connues.

Nous proposons qu'une rencontre après les vacances de la Toussaint avec les tuteurs de mémoire soit obligatoire, qu'un calendrier avec les périodes des évaluations et leur modalités soit donné en septembre, que les dossiers demandés fassent l'objet d'un retour, que les modalités d'évaluation soient plus variées et pas uniquement basées sur des dossiers souvent chronophages, demandés dans une courte période.

ESPE : Concernant les mémoires des rencontres en petit groupe avec les tuteurs sont prévues plutôt qu'un cours théorique de méthodologie en groupe classe. Pourquoi ne pas donner des dates ou périodes de rencontres et avancement du mémoire.

La réflexion et la mise en place d'un calendrier est en cours d'élaboration.

Les modalités d'évaluations ne peuvent pas être au rabais, cette formation délivre un niveau Master donc il y a des exigences et un dossier avec la présentation d'une fiche de préparation d'une séance faite dans sa classe + l'analyse critique (exemple de production avec analyse des erreurs et donc de sa séance) ne paraît être une surcharge inhumaine.

SNUipp-FSU : Nous avons senti un ras-le-bol des stagiaires depuis quelques semaines. Nous les avons rencontrés afin d'étudier ce qui pourrait améliorer leurs conditions de stage. De cette rencontre des revendications ont émergé sous la forme d'une pétition que nous avons remises au directeur de l'ESPE, 250 signatures en 3 jours. Pour cette année, un signe fort est demandé à l'ESPE : le 2ème dossier de l'UE tronc commun doit être remplacé par une autre modalité d'évaluation moins chronophage.

ESPE : Demande entendue, réponse à venir.

Concernant les dossiers s'ils sont condensés entre janvier et mars c'est parce qu'en début d'année on laisse les PFSE prendre leurs marques avec leur classe et en fin d'année on libère du temps pour la rédaction du mémoire.

SNUipp-FSU : On revient sur notre demande de modalités d'évaluation plus variées que la production de dossiers.

3) Sélection à l'entrée du Master 1 MEEF 1er degré :

SNUipp-FSU: Concernant la sélection des M1 à ce jour seul le dossier sert à départager les candidats (300 pris sur 600 demandes). Avec ce ratio, il faudrait peut-être prévoir autre chose, comme un QCM (de connaissances) pour 50% et le dossier avec des critères transparents et clairs pour 50% (exemple : un barème avec des points si licence en 3 ans, si expérience en centre de loisirs...)

ESPE : La question des examens fait partie de notre réflexion.

